

Aide publique en développement : 1 milliard d'euros de manque à aider en 2011

Paris, le vendredi 29 octobre 2010 – Mardi 2 novembre, les parlementaires débattent à l'Assemblée nationale sur l'aide publique au développement (APD) dans le projet de loi de finances (PLF) 2011. Coordination SUD dénonce la diminution des dons dans les secteurs vitaux comme l'eau et l'assainissement et des signes d'instrumentalisation de l'aide française à des fins militaires. Même avec les 400 millions d'euros pour Mayotte, indûment comptabilisés dans APD, il manque un milliard d'euros par rapport aux engagements pris par la France auprès de ses partenaires internationaux.

Nicolas Sarkozy l'avait annoncé aux ONG en octobre, le PLF le confirme : l'aide publique au développement (APD) est gelée pour 2011. Son montant restera le même qu'en 2010. Elle devrait représenter 0,47% du revenu national brut (RNB) au lieu des 0,51% nécessaires pour atteindre l'engagement de 0,7% du RNB en 2015. « *Cela représente un « manque à aider » d'un milliard d'euros* » signale Jean-Louis Vielajus, président de Coordination SUD. Trois sujets inquiètent particulièrement les ONG pour 2011 :

Des annonces présidentielles qui posent la question de l'aide sur certains secteurs-clés

Le Président de la République a multiplié les engagements sectoriels cette année : 420 millions d'euros par an pour le changement climatique (dont on ne retrouve que 340 millions dans le PLF), 130 millions d'euros pour la santé¹. Alors que ces moyens devaient être supplémentaires, le montant global de l'APD restera le même qu'en 2010. « *Il est impératif que ces engagements soient réellement supplémentaires, sinon qu'en sera-t-il des secteurs clés pour le développement tels que la lutte contre la faim dans le monde, l'éducation, etc. ?* » s'alarme Jean-Louis Vielajus. *On a vu les dons sur l'eau et l'assainissement, indispensables pour répondre aux besoins des populations les plus démunies en milieu rural, passer de 70 à 15 millions entre 2008 et 2009, au profit d'un usage massif des prêts finançant de gros investissements dans les centres urbains.* »

Mayotte, nouveau DOM en 2011, inclus dans la coopération au développement !

Mayotte, jusqu'ici territoire d'outre mer (TOM) devient en 2011 un département d'outre mer (DOM). 400 millions d'euros destinés à ce département sont pourtant comptabilisés dans l'aide au développement en 2011 ! Une situation dénoncée de longue date par Coordination SUD et des parlementaires, qu'il convient de condamner d'autant plus fortement aujourd'hui.

Une aide instrumentalisée à des fins militaires

Sur les 40 millions d'euros fléchés sur l'Afghanistan en 2010, 38,5 millions financent la participation militaire au *Provincial Reconstruction Team* (PRT) dans quatre districts et provinces en situation de conflit comme Sarobi et Kapissa, alors que d'autres provinces, où les besoins humanitaires sont plus criants, restent sans aide. « *Cela sème confusion et amalgame entre forces militaires et humanitaires, et expose les humanitaires à davantage d'insécurité, tout en restreignant encore leur accès aux populations* » s'inquiète Sandrine Chopin, chef de file de la commission Humanitaire de Coordination SUD et représentante de la direction de Handicap international à Paris.

Voir le dossier de presse: www.coordinationsud.org/L-APD-dans-le-PLF-2011

Contact presse : Marie Bessières, bessieres@coordinationsud.org, 01 44 72 87 14

¹ 100 millions d'euros par an ont été annoncés pour la santé maternelle et infantile (engagement au G8 de Muskoka en juin 2010) et 60 millions d'euros par an pour le fonds mondial de lutte contre le Sida, le paludisme et la tuberculose (engagement au Sommet des OMD de New York en septembre 2010).

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 130 ONG, dont une centaine via six collectifs (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.